

HOLY SEE PRESS OFFICE
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE



BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIEGE
PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHLS

BOLLETTINO

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0304

Lunedì 15.05.2000

UDIENZA AI MEMBRI DELL'ISTITUTO DI FORMAZIONE PER EDUCATORI DEL CLERO DI PARIGI

UDIENZA AI MEMBRI DELL'ISTITUTO DI FORMAZIONE PER EDUCATORI DEL CLERO DI PARIGI

Questa mattina alle ore 11.45, nella Sala dei Papi del Palazzo Apostolico Vaticano, Giovanni Paolo II ha ricevuto in Udienza i Docenti dell'Istituto di formazione per Educatori del Clero (I.F.E.C.) di Parigi, in occasione del trentesimo anniversario della fondazione, ed ha rivolto loro il discorso che segue:

• DISCORSO DEL SANTO PADRE

Chers Frères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce,

Chers Amis,

Je suis heureux de vous accueillir, équipe animatrice, prêtres, religieux et religieuses qui participez à l'année de formation à l'*Institut de Formation des Éducateurs du Clergé*, à l'occasion du trentième anniversaire de sa fondation au lendemain du Concile Vatican II. Notre rencontre me permet de saluer l'attention que la Conférence des Évêques de France porte à la formation des futurs prêtres et de remercier tous ceux qui sont engagés dans la formation du clergé, en particulier la Compagnie de Saint-Sulpice pour les efforts courageux qu'elle accomplit en ce domaine depuis les débuts de l'IFEC, dans une vigilance sans cesse renouvelée aux besoins des diocèses. Mes remerciements vont à tous ceux qui ont contribué au développement de cet Institut, notamment le Père Constant Bouchaud, co-fondateur de l'Institut, le Père Raymond Deville, tous deux membres de la Compagnie de Saint-Sulpice, ainsi que l'Abbé Pierre Fichelle, du diocèse de Lille, alors Supérieur du séminaire de Merville, lui aussi co-fondateur. Ils ont su développer les intuitions conciliaires dans le domaine de la formation sacerdotale, pour faire face aux difficultés des décennies écoulées et pour préparer des cadres capables d'aider des jeunes séminaristes et d'assister les évêques dans la conduite des affaires diocésaines. Je me réjouis de l'ouverture de l'IFEC à des prêtres d'autres continents et à des responsables d'Instituts religieux, manifestant ainsi son souci d'apporter son soutien à l'Église universelle. Pour préparer l'avenir, il est en effet particulièrement important de former une nouvelle génération de prêtres capables de prendre de larges responsabilités diocésaines et de cadres à tous les échelons de l'Église.

Le discernement et la formation à la direction spirituelle sont des éléments essentiels pour les prêtres investis de

responsabilité. Ils appellent tout d'abord un travail intérieur sur soi-même, que vous avez accompli tout au long de l'année et de façon spéciale par votre retraite ignatienne, pour unifier votre démarche sacerdotale, ainsi que pour avancer dans la voie de la sainteté et de l'amour du Christ et de son Église. Ils supposent une ouverture intérieure aux motions de l'Esprit Saint, notre maître et notre éducateur, et une attention vigilante aux réalités et aux comportements humains. Ils nécessitent de savoir relire avec lucidité et sérieux sa propre pratique de pasteur et d'enseignant, afin de permettre aux jeunes de mûrir leur vocation et de s'épanouir dans leur ministère ou dans la vie religieuse, par un accompagnement fraternel. C'est en définitive un renouvellement profond de la personne et de la façon d'envisager le ministère sacerdotal qui est ainsi engagé, pour que toute mission donne la véritable joie et produise des fruits.

Je remercie les prêtres, professeurs de séminaires, vicaires généraux et évêques, ainsi que les membres des Instituts consacrés, qui, malgré leurs nombreux engagements ministériels et leurs tâches de gouvernement, ont accepté de se former sur le plan intellectuel, spirituel, pédagogique et pastoral, pour prendre une part active à la formation sacerdotale et religieuse, dont l'importance est capitale (cf. décret *Optatam totius*, préambule). De nombreux pays font l'expérience du manque de vocations et de la fragilité de jeunes marqués par un monde où les difficultés sociales ne contribuent pas à la maturation des personnalités. Il appartient aux pasteurs et à tous les fidèles d'être, par leur témoignage de vie, des modèles qui donnent le désir de suivre totalement le Christ et de savoir retransmettre plus directement l'appel au sacerdoce et à l'engagement religieux.

Je voudrais aussi attirer votre attention sur la formation permanente du clergé, qui aide les prêtres à vivre les différentes réalités du ministère, à dépasser les inévitables crises de l'existence et à être toujours davantage disponibles pour la mission. La formation permanente permet d'approfondir la rencontre du Seigneur dans les sacrements, en particulier l'Eucharistie, elle affermit l'amour confiant envers l'Église, elle permet de mettre à jour les connaissances religieuses et humaines pour engager un dialogue plus fructueux avec les hommes, et elle favorise la vie fraternelle, qui est comme l'âme du presbytérium (cf. *Presbyterorum ordinis*, n. 19). Je souhaite donc vivement que de nombreuses personnes puissent profiter d'une année de formation à l'IFEC, fidèle aux intuitions qui ont présidé à sa création.

En vous confiant à l'intercession de la Vierge Marie, qui accompagna et soutint de sa sollicitude maternelle les Apôtres aux origines de l'Église, je vous accorde bien volontiers, ainsi qu'à toutes les personnes qui bénéficient de votre ministère, la Bénédiction apostolique.

Au Vatican, le 15 mai 2000.

[01103-03.04] [Texte original:français]
